

Questions orales

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le député s'est donné bien du mal pour passer au travers de tous ces documents au cours des dernières 24 heures. Il se trouve que j'ai moi aussi le document dont il parle. S'il se donne la peine de lire la page en question, il verra que deux éléments composent la défense aérienne à basse altitude, le premier étant le missile ADATS et l'autre le Sky-guard. Ce dernier système fonctionne par n'importe quel temps. Il est donc toujours opérationnel. Il est capable d'abattre tout ce qui vole y compris le député, par n'importe quel temps.

LES DÉSACCORDS SUR LA QUESTION

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Il doit savoir que la portée du canon est d'environ quatre kilomètres. Les réponses données hier par le ministre font voir qu'il prend très à la légère les préoccupations concernant l'efficacité de notre système de défense aérienne à basse altitude. Il n'y aura pas de quoi s'amuser si ce système laisse nos troupes à découvert en campagne, où elles en ont le plus grand besoin par tous les temps.

Encore une fois, comment le ministre explique-t-il les désaccords entre ministres, les désaccords entre fonctionnaires et les désaccords entre ministres et fonctionnaires? Qui a raison? S'il y a controverse, c'est uniquement parce que nous entendons toutes sortes de réponses différentes.

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le député soulève la question de savoir s'il y a désaccord ou non sur la question de savoir s'il s'agit d'un système opérationnel par tous les temps. C'est bien un système opérationnel par tous les temps. Il satisfait en tous points aux normes fixées dans l'appel d'offres, comme cela a été pleinement expliqué au député dans les renseignements qu'il a reçus du MDN.

Le député doit savoir que demain le ministère de la Défense nationale offre encore une autre séance d'information à l'intention de tous les membres du comité de la défense de la Chambre des communes. Je crois savoir que le député y assistera au nom de son parti, et les représentants du ministère de la Défense nationale seront enchantés de faire parcourir au député chaque étape de chaque élément, pour lui prouver que le système fonctionne par tous les temps.

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES—L'IMPACT SUR LES NÉGOCIATIONS SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'ai une question pour le ministre de l'Agriculture. Un haut fonctionnaire américain, Daniel Amstutz, a dit hier que les États-Unis veulent des changements fondamentaux dans le fonctionnement de nos régies de mise en marché des produits agricoles. Est-ce que le ministre peut assurer cette Chambre qu'aucun aspect du fonctionnement de ces bureaux ne sera touché par les négociations sur le libre-échange?

[Traduction]

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je suis gré au député de sa question car elle me donne l'occasion de répondre. Je dirai tout d'abord que l'information dont le député fait mention n'est pas du tout conforme à la réalité. Nous reconnaissons, comme nous l'avons dit à la Chambre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et moi, que les systèmes de commercialisation font partie de la vie canadienne. Ils ont été conçus et mis sur pied en étroite consultation avec tous les secteurs de l'industrie. Ils donnent de bons résultats, à l'avantage des producteurs, des transformateurs et des consommateurs canadiens.

LA NÉCESSITÉ DE PROTÉGER LES OFFICES DE COMMERCIALISATION

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, vu que le sous-comité des offices de commercialisation du Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur a dit que l'on ne devrait pas toucher à ces offices, que de tels offices sont autorisés aux termes du GATT, le ministre résistera-t-il à la plus récente des attaques contre les institutions importantes du Canada en communiquant directement avec les États-Unis et en leur signalant que les offices de commercialisation ne seront pas visés par les négociations et qu'ils seront protégés?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député a parlé du comité du Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur. Il a aussi expliqué la position de ce groupe et les recommandations qui ont été formulées en son nom au principal négociateur commercial. Je suis tout à fait d'accord avec les recommandations des membres de ce groupe.

M. le Président: Je signale à la Chambre que ce sera la dernière question. La parole est au député de Saint-Denis.